

# ACTIVE SÉLECTION AVENIR

## Plan Épargne Avenir Climat



Investir dans l'avenir des jeunes  
de façon responsable et durable  
en profitant d'une fiscalité attractive<sup>(1)</sup>.



Offre de bienvenue !

**100€**  
**OFFERTS<sup>(2)</sup>**

**Pour toute  
souscription d'un  
contrat Active  
Sélection Avenir,  
AFI ESCA vous fait  
bénéficier d'une  
offre de bienvenue  
de 100 € !**

## PLAN ÉPARGNE AVENIR CLIMAT

Avec Active Sélection Avenir

**Préparez  
l'avenir financier  
des enfants**

Ouvert à la souscription pour les jeunes âgés de 0 à 21 ans, les parents constituent sereinement un capital pour financer les projets de leurs enfants.

**Facilitez  
la transmission  
de patrimoine**

Les grands-parents peuvent également financer le Plan Épargne Avenir Climat et transmettre des avoirs financiers et des valeurs écologiques à leurs petits-enfants.

**Sécurisez  
et protégez  
le capital**

Les investissements sont réalisés sur le Fonds en euros, ou sur des unités de compte<sup>(3)</sup> avec la possibilité d'une sécurisation progressive du capital vers le Fonds en euros.

**Profitez  
d'une fiscalité  
attractive**

Les revenus générés sur le contrat de capitalisation Plan Épargne Avenir Climat bénéficient d'une exonération d'impôts sur le revenu et de prélèvements sociaux<sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> Les produits générés dans le cadre du contrat sont exonérés d'impôt sur le revenu (CGI art. 157, 24°). Ils sont également exonérés de prélèvements sociaux sous réserve du respect des conditions suivantes : interdiction de rachat avant les 18 ans du titulaire, sauf cas d'invalidité du titulaire/de décès d'un parent et le contrat doit avoir plus de 5 ans.

<sup>(2)</sup> Offre valable pour les 1000 premières souscriptions d'un contrat Active Sélection Avenir.

<sup>(3)</sup> Quels que soient les supports choisis, ceux-ci sont soumis aux aléas des marchés financiers que nous ne maîtrisons pas. L'Assureur ne s'engage en effet que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur.



# PLAN ÉPARGNE AVENIR CLIMAT

## Des investissements responsables et durables

**Vous pouvez opter pour des investissements responsables et durables dans des projets et entreprises engagés dans la transition écologique au travers d'une gamme d'unités de compte labellisées Greenfin.**



**Active Sélection Avenir propose une gamme d'unités de compte<sup>(1)</sup> 100 % labellisée Greenfin**

Le label Greenfin, créé par le ministère de la Transition écologique et solidaire en France, vise à identifier et promouvoir les fonds d'investissement qui contribuent de manière significative à la transition écologique et énergétique. Une référence pour les investisseurs cherchant un engagement écologique fort.

Les avantages de l'investissement dans des fonds labellisés Greenfin :

- Impact positif : contribuer activement à la protection de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique.
- Confiance et sécurité : investir dans des fonds certifiés et contrôlés, assurant une transparence et une conformité aux critères écologiques stricts.
- Rendement durable : chercher à bénéficier de la croissance des secteurs de la transition écologique, souvent soutenus par des politiques publiques et des réglementations favorables.

<sup>(1)</sup> Quels que soient les supports choisis, ceux-ci sont soumis aux aléas des marchés financiers que nous ne maîtrisons pas. L'Assureur ne s'engage en effet que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur.



## ACTIVE SÉLECTION AVENIR

**Le contrat Active Sélection Avenir permet de préparer financièrement l'avenir des jeunes de 0 à 21 ans avec une épargne progressive.**

- **Financement du contrat**

Le souscripteur, mais aussi les parents, les grands-parents, la famille ou les amis de la famille peuvent financer le contrat.

- **Montants et rythme des versements**

Le contrat est souple, il permet d'épargner à son rythme avec des versements libres et/ou programmés à partir d'un montant minimum de 50 euros.

Le plafond des versements est de 22 950 euros.

- **Supports d'investissement**

Afin de pouvoir diversifier son investissement, le contrat propose une sélection d'unités de compte<sup>(1)</sup> toutes labellisées Greenfin ainsi que le Fonds en euros sécurisé.

- **Gestion pilotée à horizon**

Active Sélection Avenir permet de choisir une gestion évolutive qui adapte automatiquement l'allocation entre les unités de compte et le Fonds en euros pour réduire progressivement les risques liés aux marchés financiers jusqu'à une sécurisation définitive du capital au terme du contrat.

Le souscripteur peut également opter pour une gestion libre et choisir avec son conseiller les supports sur lesquels il souhaite investir.

- **Durée du contrat et rachats**

Il s'agit d'un placement sur du long terme qui permet la constitution d'une épargne significative. Le contrat arrivera à son terme aux 30 ans du souscripteur. Des rachats sont possibles à partir de ses 18 ans et si le contrat a au moins 5 ans d'existence pour ne pas perdre le bénéfice des avantages fiscaux.

Votre conseiller est à votre disposition pour vous proposer un accompagnement personnalisé.

<sup>(1)</sup> Quels que soient les supports choisis, ceux-ci sont soumis aux aléas des marchés financiers que nous ne maîtrisons pas. L'Assureur ne s'engage en effet que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur.

# AFI ESCA, une histoire familiale depuis 1923

Fondée à Strasbourg il y a plus de 100 ans par Maurice Burrus, industriel et élu local, AFI ESCA fait partie du groupe assurantiel porté par AFI ESCA Holding, groupe financier à actionnariat familial, gage de stabilité et d'indépendance.

AFI ESCA conçoit des solutions d'assurances en épargne, garanties emprunteur, prévoyance individuelle et en couverture des frais d'obsèques, qu'elle distribue par l'intermédiaire de 4 000 courtiers répartis sur toute la France.

AFI ESCA exerce également en Belgique depuis 2008, en Italie depuis 2012 et au Luxembourg depuis 2014. La particularité de notre compagnie : une entreprise qui marie croissance et solidité tout en gardant sa dimension familiale.

Forts de nos atouts, nous avons pour ambition d'apporter toujours plus de service et de qualité dans notre relation avec nos clients et nos partenaires, gages de progrès, de réussite et de pérennité.

*« La force de l'actionnariat familial,  
c'est de s'inscrire dans le temps; on est là pour durer.  
Les équipes et la politique de l'entreprise sont stables ;  
c'est de l'actionnariat responsable »*

*Christian Burrus.*

Quelques chiffres :

277

Millions d'euros de CA  
en 2023

1,8

Milliard d'euros d'actifs  
gérés en 2023

351 955

Personnes assurées  
en 2023

189 %

Ratio de solvabilité  
au 31/12/2023

*Données issues des dernières publications financières à la date de réalisation de la brochure*

